

CONFINEMENT = RALENTISSEMENT? PAS VRAIMENT!



par **Éric Dion, biochimiste, M. Sc.**
directeur du développement des affaires et des communications

Mai 2020

En cette période de confinement et de mesures visant à freiner la propagation de la COVID-19, les entreprises se préparent pour une reprise progressive. Bien sûr, le rythme ne sera peut-être pas celui des printemps passés, mais cela ne veut pas dire pour autant que la situation actuelle n'est pas propice aux grands développements. Pour sa part, l'équipe de l'IRDA a mis en place des mesures sanitaires préventives pour mener à bien ses travaux réguliers lorsque la situation le permettra et est même disponible pour de nouvelles collaborations.

Dès le début du confinement, certaines des activités de l'IRDA ont été jugées prioritaires. Depuis peu, en accord avec les directives gouvernementales, l'IRDA a entamé les travaux essentiels au champ pour que ses projets se déroulent le plus normalement possible après la levée du confinement.

Ainsi, il est prévu que la plupart des mandats se réaliseront au besoin avec des ajustements et, comme le disent les Anglais, l'IRDA est « open for business ». Les clients peuvent donc communiquer avec l'équipe du développement des affaires :

- pour développer de nouveaux projets qui suivent la voie usuelle du montage avec des programmes financiers d'appui à la recherche et développement; ou
- pour des projets de gré à gré qui permettent notamment un démarrage plus rapide.

UNE PÉRIODE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE GRANDES IDÉES

À toute époque, le sentiment d'urgence a été un puissant moteur de créativité et a fait naître d'importantes innovations. La diminution des activités qui touche encore certaines entreprises est opportune pour préparer des projets qui verront le jour à compter de la saison estivale 2021. Cela est particulièrement vrai avec la réouverture du programme Innovation du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Par ailleurs, si l'on se fie à la tendance historique, l'automne prochain devrait correspondre à une période d'appels à projets pour l'été 2021. Il n'est donc jamais trop tôt, COVID ou pas, pour partager ses idées avec un expert scientifique ou en développement des affaires de l'IRDA afin qu'un de ces derniers puisse vous faire profiter des différents leviers financiers disponibles ou pour établir des collaborations avec des partenaires qui contribueront à donner vie à vos idées.

DE NOUVELLES VOCATIONS POUR DES TECHNOLOGIES EXISTANTES

Tout comme on le voit dans le domaine médical où on expérimente des médicaments utilisés par le passé pour certaines maladies afin de possiblement traiter la COVID-19, plusieurs entreprises ont aussi dans leur portefeuille de produits des technologies susceptibles d'être utilisées à l'extérieur de leurs marchés naturels. En tout temps, mais particulièrement en cette période trouble, l'évaluation de ce potentiel devrait être systématiquement faite par les entreprises détentrices de propriété intellectuelle. Du côté de l'IRDA, trois grandes technologies, développées à la base pour le secteur agricole, font déjà leur chemin dans d'autres secteurs économiques : le [procédé SHOC^{MD}](#) de traitement des résidus organiques, l'échangeur d'air récupérateur de chaleur [POLYMAIR^{MD}](#) et un [laveur d'air](#) qui minimise la propagation des maladies infectieuses et réduit les odeurs.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous vous questionnez sur une utilisation potentielle d'un de ces produits ou pour discuter d'un tout nouveau projet ou besoin. Même à distance, l'IRDA pourra vous aider dans la poursuite de vos activités ou dans la croissance de votre organisation.

POUR EN SAVOIR PLUS

Éric Dion, directeur du développement des affaires
et des communications
418 643-2380, poste 206
eric.dion@irda.qc.ca

